

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 MAI 2022**

Compte rendu

- Lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est réunie le 19 mai 2022 à 10 heures au Centre de Conférence Capital 8, 32, rue de Monceau à Paris 8^{ème}, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de 19 détenant 9 023 960 actions (soit 96,24% des actions ayant le droit de vote) et représentant 9 023 960 droits de vote sur les 9 376 074 voix.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Ainsi, l'Assemblée générale a approuvé les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2021 (*1^{ère} et 2^{ème} résolutions*) ainsi que l'affectation du résultat (*3^{ème} résolution*).

L'Assemblée Générale a approuvé dans le cadre des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce, une nouvelle convention au cours de l'exercice 2021 (*4^{ème} résolution*).

L'Assemblée Générale a ratifié la nomination à titre provisoire de la société Carpinienne de Participations en qualité d'administrateur, en remplacement de la société Saris (*5^{ème} résolution*).

L'Assemblée Générale a en outre renouvelé, pour une durée d'un an, les mandats d'administrateur de Monsieur Michel SAVART et de Madame Marie WIEDMER-BROUDER ainsi que des sociétés Euris, Finatis et Maignon Diderot, représentées respectivement par Madame Odile MURACCIOLE, Monsieur Didier LEVEQUE et Madame Virginie GRIN (*6^{ème} à 10^{ème} résolutions*).

Puis, l'Assemblée Générale a nommé, pour une durée d'un an, Monsieur Yves VLIEGHE en qualité d'administrateur en remplacement de la société Carpinienne de Participations (*11^{ème} résolution*).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé les informations mentionnées à l'article L.22-10-9-I du Code de commerce relatives aux rémunérations des mandataires sociaux versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice 2021 (*12^{ème} résolution*), les éléments de la rémunération versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice au Président-Directeur général (*13^{ème} résolution*) et la politique de rémunération du Président-Directeur général au titre de l'exercice 2022 à raison de son mandat (*14^{ème} résolution*). Elle a également approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux non exécutifs au titre de leur mandat 2022/2023 (*15^{ème} résolution*).

L'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'acquérir des actions de la Société (*16^{ème} résolution*).

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi (*17^{ème} résolution*).

**Résultat des votes des résolutions
soumises à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 19/05/2022**

Nombre de titres formant le capital social :	9 913 283
Nombre de titres ayant le droit de vote :	9 376 074
Nombre de voix ayant le droit de vote :	9 376 074

	<i>Présents ou représentés</i>	<i>Pouvoirs au Président</i>	<i>Vote par correspondance</i>	TOTAL
<i>Nombre d'actionnaires</i>	4	4	11	19
<i>Nombre de titres</i>	8 492 719	510 737	20504	9 023 960
<i>Nombre de voix</i>	8 492 719	510 737	20504	9 023 960

RESOLUTIONS	TOTAL DES VOIX EXPRIMEES	POUR		CONTRE		ABSTENTION		RESULTAT
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1/ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
2/ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
3/ Affectation du résultat de l'exercice.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
4/ Approbation de la convention règlementée portant sur le contrat de prêt conclu le 16 décembre 2021 entre la société Euris et la société Marigny Foncière.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
5/ Ratification de la cooptation de la Société Carpinienne de Participations en qualité d'administrateur.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
6/ Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michel SAVART.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
7/ Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Marie WIEDMER-BROUDER.	9 023 960	9 008 775	99,83%	-	15 185	-	-	<i>Adoptée</i>
8/ Renouvellement du mandat d'administrateur de la société EURIS, représentée par Madame Odile MURACCIOLE.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
9/ Renouvellement mandat d'administrateur de la société FINATIS, représentée par Monsieur Didier LEVEQUE.	9 023 960	9 008 775	99,83%	-	15 185	-	-	<i>Adoptée</i>
10/ Renouvellement du mandat d'administrateur de la société MATIGNON DIDEROT, représentée par Madame Virginie GRIN.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>

**Résultat des votes des résolutions
soumises à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 19/05/2022**

RESOLUTIONS	TOTAL DES VOIX PARTICIPANTES	POUR		CONTRE		ABSTENTION		RESULTAT
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
11/ Nomination de Monsieur Yves VLIEGHE en qualité d'administrateur.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
12/ Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce relatives aux rémunérations des mandataires sociaux versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice 2021.	9 023 960	9 023 960	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
13/ Approbation des éléments de la rémunération versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice au Président-Directeur général, à raison de son mandat.	9 023 960	9 008 775	99,83%	-	15 185	-	-	<i>Adoptée</i>
14/ Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général au titre de l'exercice 2022 à raison de son mandat.	9 023 960	9 008 655	99,83%	-	15305	-	-	<i>Adoptée</i>
15/ Approbation de la politique de rémunération au titre du mandat 2022/2023 des membres du Conseil d'administration (administrateurs et membres des Comités spécialisés).	9 023 960	9 023 840	99,999%	-	120	-	-	<i>Adoptée</i>
16/ Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions.	9 023 960	9 023 840	99,999%	-	120	-	-	<i>Adoptée</i>
17/ Pouvoirs pour l'accomplissement des publicités et des formalités légales.	9 023 960	9 023 840	99,999%	-	120	-	-	<i>Adoptée</i>